



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA SARTHE

Le Mans, le 5 janvier 2019

Mobilisation du 5 Janvier 2019

Un rassemblement de plusieurs centaines de gilets jaunes a été organisé ce jour en fin de matinée dans le centre ville du Mans. Le cortège s'est déplacé dans le centre ville avant de rejoindre la place Aristide Briand devant la préfecture où des débordements ont été causés par certains manifestants. Les policiers alors ont dû s'interposer pour empêcher l'atteinte des grilles de la préfecture. En réponse à cette opposition, des manifestants ont alors utilisé des barrières présentes en sécurisation pour les jeter sur les policiers. La situation devenant tendue, et les policiers recevant des jets de projectiles, ils ont alors, comme la réglementation le permet, réalisé des sommations pour demander le départ des manifestants. Certains manifestants refusant d'obtempérer, ils ont dû faire l'usage de moyens lacrymogènes pour les disperser.

Les personnes restées présentes se sont regroupées place de la République et se sont emparées des barrières utilisées pour la sécurisation du marché de Noël pour dresser des barricades en y mettant le feu. Les pompiers ont pu éteindre ce feu sous présence policière.

Après un retour au calme, un dernier rassemblement a finalement eu lieu devant la préfecture vers 17h puis les manifestants se sont dispersés.

Le préfet remercie les services de la police nationale, de la police municipale et des services de la mairie ainsi que les pompiers qui se sont mobilisés ce jour.

Il rappelle que la liberté de manifester est un droit, mais déplore l'usage de la violence. Cette manifestation, non déclarée, n'était pas suffisamment sécurisée et les débordements qui ont été constatés présentaient un risque important d'entraîner des blessés et des dégradations des biens publics qui ne saurait être toléré.

La manifestation de ce jour n'a pas entraîné de blessé. Une interpellation a pu avoir lieu.